

TEL QUEL *idées*

Ecole

Une réforme suspendue
par les archaïsmes de l'élite?

n°2 - Fév 2015



LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
CITOYENNE

fondation
HEM
BUSINESS SCHOOL

icônes

NOUVEAU FÉMININ D'INFLUENCE

.....
**ACTUELLEMENT
EN KIOSQUES**



STYLE MODE BEAUTÉ CULTURE SOCIÉTÉ

Editorial

Abdellah Tourabi

Grand corps malade

Plans et commissions successives pour la réforme de l'éducation, universités publiques à l'abandon, enseignants démotivés, classement désastreux sur le plan international, écoles pour les riches et les classes moyennes supérieures et d'autres pour les démunis et les déshérités... bref, notre système éducatif est un grand corps malade et véritable talon d'Achille du pays. Or, nous savons tous que la formule du philosophe anglais Francis Bacon « Le savoir est le pouvoir » n'a jamais été aussi vraie que dans notre monde actuel. Toutes les grandes économies du monde, les multinationales prospères et influentes ont construit leur pouvoir et entretiennent leur avance sur les concurrents grâce à la connaissance et la recherche scientifique. Des mastodontes comme Google, Apple ou Samsung emploient des milliers de chercheurs et recrutent les éléments les mieux formés au monde, pour créer, innover et assurer leur leadership. Au Maroc, on est encore loin de cette course vers l'excellence et la valorisation du savoir. Pendant des décennies, l'école marocaine a été sacrifiée sur l'autel des calculs politiques, des querelles idéologiques, et de l'absence d'un véritable projet visionnaire de l'éducation nationale. Pour guérir les blessures de l'école, le chemin risque d'être encore long.

5 Portrait de Mohamed Chafik

6 Extrait du livre *Le Métier d'intellectuel*

8 Article Préscolaire: le parent pauvre du système marocain

10 Carte blanche Azeddine Akesbi

14 Pour aller plus loin

15 Tribune Driss Ksikes

L'Extrait est tiré du livre *Le métier d'intellectuel - dialogue avec quinze penseurs du Maroc*, de Fadma Aït Mous et Driss Ksikes, Éd. En toutes lettres, Collection Les Presses de l'Université Citoyenne®, collection créée en prolongement de l'Université Citoyenne® de la Fondation HEM.

Direction éditoriale : Abdellah Tourabi

Coordination : Soundouss El Kasri

Rédaction : Younes Baamrani, Hicham Houdaïfa, Kenza Sefrioui et Abdellah Tourabi

Tribune : Driss Ksikes

Révision : Abdelmoula Arafa

Conception graphique et couverture :

Aïcha El Beloui - 909

Maquettiste : Ghassan El Kechouri

Impression : GMS Print

TELQUEL idées est édité par

Groupe TelQuel Media SA, 34 rue Sharam Achaykh, Casablanca.

Tél. 05 22 25 05 09 (L G). Fax 05 22 25 13 37.



TELQUEL MÉDIA,
NOTRE SAVOIR FAIRE

TELQUEL, HEBDOMADAIRE



TELQUEL, SITE WEB



AUTO,
TRIMESTRIEL



ÉDUCATION,
BIMESTRIEL



HOME,
TRIMESTRIEL



HIGH-TECH,
SEMEMESTRIEL



TELQUEL ENGLISH,
MENSUEL *



ICÔNES,
BI-MESTRIEL



TELQUEL IDÉES,
MENSUEL



TELQUEL LIVE, ÉVÉNEMENTS



ÉDITION DÉLÉGUÉE, BRAND CONTENT



Portrait Mohamed Chafik



1944 et est exclu avec interdiction de poursuivre ses études et d'exercer dans la fonction publique. Mais l'ancien directeur d'Azrou devenu inspecteur le nomme, sans le déclarer, instituteur remplaçant. Mohamed Chafik enseigne donc le français et l'arabe, se lance dans un certificat en langue amazighe et décroche une licence d'histoire à la faculté des Lettres de l'Institut des Hautes Études marocaines de Rabat. Devenu inspecteur en 1955, il crée des classes de filles et prend position pour un enseignement bilingue.

Mohamed Chafik a ensuite été sous-secrétaire d'État à l'enseignement secondaire, technique et supérieur (1970-1972), chargé de mission au Cabinet royal (1972-1976), directeur du Collège royal (1976-1982) et recteur de l'IRCAM de 2001 à 2003. Membre fondateur de l'OMDH, membre du CCDH, il a été nommé à l'Académie royale du Maroc en 1980 et a reçu en 2002 le prix hollandais Prince Claus pour son œuvre dédiée à la cause amazighe.

Mohamed Chafik est né en 1926 à Aït Sadden, près de Sefrou, dans une famille où l'on disait « *le baroud, c'est l'instruction* ». Après deux ans de msid et l'école française du village, direction le collège d'Azrou, où, marqué par Ahmed Zemmouri, son professeur, il embrasse la cause nationaliste. Il s'oriente ensuite vers des études civiles au collège Moulay Youssef de Rabat, où il participe aux grèves en soutien au manifeste de l'Indépendance en

Mohamed Chafik est en effet l'auteur d'importants travaux sur la langue et la littérature amazighe, dont *l'Aperçu sur 33 siècles d'histoire des Imazighen* (1989), les *Quarante-quatre leçons en langue amazighe* (1991) et le *Dictionnaire arabo-amazighe*, terminé en 2000. Homme d'esprit et libre penseur, il a ainsi défendu, en dépit des notables, des conservateurs et des démagogues, une vision ouverte et plurielle de l'identité marocaine.

Extrait

Le Métier d'intellectuel, dialogues avec quinze penseurs du Maroc
de Fadma Aït Mous et Driss Ksikes (Éd. En toutes lettres,
collection Les Presses de l'Université Citoyenne®, 2014)
« Mohamed Chafik, L'école, d'abord », pp. 46-47

« C'est le msid, avec ce qu'il inculque comme culture de soumission et manque de courage intellectuel, qui a fourni au makhzen ses meilleurs serviteurs. »



« En 1968, le directeur général du cabinet royal, Idriss M'hamdi, me reçoit et m'apprend que le roi fait appel à moi en tant qu'inspecteur de l'Éducation nationale, pour rejoindre le cabinet et les aider à mieux comprendre l'état d'esprit des enseignants et des étudiants. Je rappelle que la France

était alors embrasée et que ces jeunes qui se rebellaient contre De Gaulle étaient une source d'inquiétude, même à Rabat. Je lui ai alors demandé de m'accorder un temps de réflexion (ce fut fait), après quoi je l'ai prié d'informer au préalable le roi qu'on disait de moi que j'avais mauvais caractère et des idées

de gauche. Puis j'ai ajouté : « je crains, au cas où je viendrais, de ne pas servir à grand-chose et de me causer du tort à moi-même ». Après consultation, il me fit savoir qu'on m'autorisait à garder mon caractère tel qu'il était et mes idées telles qu'elles étaient, et de venir au cabinet produire, à la demande, des études sur l'enseignement. J'ai fait un premier rapport sur l'état général de l'enseignement, pour lequel on m'a félicité. Et deux mois plus tard, on m'a demandé de préparer un rapport plus technique sur la valeur pédagogique de l'enseignement coranique dans les *msids*. Si je me souviens bien, la phrase qui concluait mon rapport disait à peu près ceci : « l'enseignement dans les *msids* est l'une des causes principales de notre retard civilisationnel ». M. M'hamdi a été surpris à la lecture de ma copie. Il m'a demandé si je concevais de remettre un tel rapport avec de telles assertions à Amir Al Mouminine. J'ai répondu par l'affirmative. Il m'a alors proposé qu'on relise ensemble le texte, phrase par phrase. Au bout de trois heures, il m'a demandé si je maintenais tout ce que je disais. « Oui, je persiste et signe ». Il m'a alors appris, honnêtement, qu'il voulait juste tester mon degré de résistance. Après quoi, il a remis le rapport au roi.

Une semaine plus tard, il me rappelle. Une fois dans son bureau, il éclate de rire et m'annonce qu'on m'ordonne d'envoyer une lettre au ministre de l'Éducation nationale pour lui demander de généraliser l'usage des *msids* et de les répandre sur le territoire. C'est l'année où on est allé créer des écoles coraniques dans tous les coins de quartier. Plus tard, une fois membre de l'Académie royale, j'ai fait un exposé sur les *msids* en m'appuyant sur les témoignages de deux intellectuels égyptiens notoires, Taha Hussein (1889-1973) et Mohamed Hassan Ziat (1915-1993), et d'un 'alem marocain, Thami El Ouazzani (1903-1972), qui expliquent comment cet enseignement écrase la personnalité. En fait, c'est le *msid*, avec ce qu'il inculque comme culture de soumission et manque de courage intellectuel, qui a fourni au makhzen ses meilleurs serviteurs. En d'autres termes, la philosophie du pouvoir makhzénien historique est en parfaite adéquation avec la philosophie pédagogique du *msid*. Celle-ci se concrétise entre autres par la nécessité d'avoir les yeux baissés une fois devant le chef pour lui parler ou l'écouter. Ceci vous montre culturellement ce que l'enseignement traditionnel a fait comme dégâts. »

Préscolaire: le parent pauvre du système marocain

Younes Baamrani

L'école publique marocaine va mal. Quant au préscolaire, pourtant si important pour la réussite scolaire de tout enfant, il est loin d'être une priorité pour l'actuel exécutif.

Officiel

Selon le ministre Rachid Belmokhtar, dans une déclaration faite en décembre 2014, près neuf années passées à l'école, un enfant sur huit ne maîtrise pas l'arabe.



Tout d'abord, il y a les chiffres. Une étude, menée conjointement par le Ministère de l'Éducation nationale (MEN) et l'UNICEF et dont les résultats ont été dévoilés en juin 2014, arrive à la conclusion suivante : 4 enfants sur 10, âgés de 4 et 5 ans n'ont pas bénéficié d'un passage par le préscolaire. L'étude montre également que la situation n'a fait qu'empirer. Le taux de « préscolarisation » a même régressé de 10 % par rapport à l'année 2005-2006, malgré une volonté de généralisation du préscolaire depuis plus de quinze ans. Selon l'UNICEF toujours, le taux national pour le préscolaire est de 59,7 %. Il est de 39,4 % en milieu rural.

À la campagne, trois filles sur quatre ne bénéficient pas de préscolaire.

Quant aux 60 % qui sont inscrits dans le préscolaire, ils le sont dans leur grande majorité dans des établissements qui n'ont de préscolaire que le nom. À Casablanca par exemple, dans les quartiers populaires, le préscolaire est dispensé dans les appartements et les garages des immeubles. Des parents inscrivent leurs enfants dans ces endroits, où la mensualité varie entre 50 et 150 dirhams par mois. On y apprend les lettres de l'alphabet, un peu de Coran... Les enfants ne disposent pas de jeux, de jouets ni des

50%

Lacunes

Une Marocaine sur deux de plus de 15 ans ne sait ni lire ni écrire, selon des données de la Banque mondiale.

Selon l'UNESCO, plus de 50 % d'élèves marocains sont incapables de lire une seule phrase.

80%

Inégalités public / privé

Il y a 6,5 millions d'élèves dans le public contre 700 000 dans le privé.

80 % des établissements d'enseignement privé sont situés entre Kénitra et Casablanca, selon le Comité des droits de l'enfant (CDE) de l'ONU.

97%

Perspectives

97 % des élèves du cycle primaire devraient être inscrits dans des établissements privés à l'horizon 2038, selon une étude réalisée en 2014 par l'association The Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights.

outils pédagogiques adaptés à leur âge. Pas d'activités sportives. Là, on est très loin des règles élémentaires qui régissent les établissements spécialisés dans la petite enfance. Des règles que l'on retrouve dans le préscolaire privé des quartiers chics de la ville, où tout est fait pour favoriser l'éveil des enfants, les rendre plus créatifs et plus communicatifs. Ces établissements, situés dans de belles villas, coûtent aux parents entre 1 500 et 2 000 dirhams par mois.

En termes d'effectifs, le préscolaire public est encore marginal par rapport au privé. Selon l'étude de l'Unicef, il ne représente que 9,6 % du secteur. On y trouve des structures très différentes : les classes préscolaires intégrées aux écoles primaires dépendant du Ministère de l'Éducation nationale, les koultab coraniques du ressort des Habous et des affaires islamiques, ou encore des jardins d'enfants et des garderies qui peuvent dépendre aussi bien de l'Entraide nationale que de la Jeunesse et des Sports.

Résultat : ce sont les structures privées traditionnelles qui sévissent. Là, l'apprentissage est centré sur la mémorisation et l'épanouissement de l'enfant n'est pas pris en compte par les éducateurs, du reste peu formés ou pas du tout. À six ans, quand ces enfants font leur entrée à l'école publique, ils auront moins de chance de réussir que leurs camarades qui ont suivi un préscolaire de qualité. Les inégalités sociales au Maroc commencent tôt !

Carte blanche

Azeddine Akesbi

Le Maroc cherche à réformer son système éducatif depuis très longtemps.

Déjà, en 1995, le mémorandum de la Banque Mondiale évoquait la « crise cardiaque du système, touchant plus particulièrement le domaine éducatif ». D'où la mise en place de la Commission spéciale éducation-formation (COSEF) et la Charte de l'Éducation considérée comme la référence pour la réforme.

Les années 2000 à 2010 ont été consacrées décennie de la mise en œuvre des objectifs de la Charte de l'éducation : généralisation de l'éducation pour solutionner le décrochage ; qualité de l'enseignement et pérennité des acquis ; rationalisation du fonctionnement de ce secteur qui absorbe beaucoup de ressources budgétaires ; meilleure préparation des jeunes au marché du travail. Différentes politiques ont donc été mises en œuvre avec, en partie, le gouvernement « d'alternance ».

En 2008, le Conseil supérieur de l'enseignement, présidé par feu Meziane Belfqih, a fait un premier rapport très critique, faisant le constat de la non réalisation des objectifs de la Charte : fortes déperditions, faibles acquis, etc. Il pointait précisément

“Sur une cohorte de 100, 59 ne dépassent pas le niveau primaire et 4 seulement arrivent au bac. Beaucoup d'enfants arrivent au collège sans avoir acquis le minimum en lecture et en écriture.”

Azeddine Akesbi

Professeur d'économie, économiste et spécialiste de l'éducation

Centre d'orientation et de planification de l'éducation

un problème de gouvernance, des conditions de travail démotivant les enseignants et le développement de déviances (triche, violence, corruption, etc.).

Immédiatement après, a été élaboré le Programme d'urgence (2009-2012), préparé sans concertation au ministère, avec des cabinets d'étude. La mise en œuvre en a été confiée à Ahmed Akhchichen appartenant à un parti supposé appartenir à l'opposition à l'époque, et qui est parti sans donner de bilan. Qualifié de « souffle supérieur de la réforme éducative », structuré en 27 projets d'éducation, ce Programme était censé mettre en place des équipes de pilotage de projets à l'échelle nationale et décentralisée pour répondre aux problèmes identifiés. L'Éducation nationale coûte 25 % du budget de l'État, avec près de 54 milliards de dirhams. 43 milliards de dirhams additionnels ont été exceptionnellement débloqués pour réaliser le Programme d'urgence.

Le bilan n'est pas mieux, sinon pire, qu'en 2008. Pour le décrochage, une estimation basée sur des données officielles avance qu'1,5 million d'enfants abandonnent prématurément l'école au cours de la période 2009-2012, dont presque 500 000 au primaire et 644 000 au collège. Les abandons annuels moyens sont de 378 000 élèves, dont 124 500 au primaire et 160 000 au collège. Ces chiffres montrent aussi que le Maroc ne respecte pas ses engagements nationaux et internationaux. Les redoublements sont aussi à des niveaux très préoccupants, dont le coût est évalué à 10 % du budget de l'Éducation. Le Maroc déclare des taux de scolarisation très élevés, 98 %, mais ces chiffres sont trompeurs car ils ne concernent que la rentrée, la première inscription et qu'ensuite, l'hémorragie est considérable : sur une cohorte de 100, 59 ne dépassent pas le niveau primaire et 4 seulement arrivent au bac. Les statistiques de l'UNESCO et de l'UNICEF sont exactes. Beaucoup d'enfants arrivent au collège sans avoir acquis le minimum en lecture et en écriture. On est parmi les pays les moins bien classés pour les langues (l'arabe et le français) et pour les matières scientifiques. Ce n'est même pas contesté de manière officielle, puisqu'en septembre 2014 Rachid Belmokhtar, l'actuel ministre de l'Éducation nationale, a déclaré qu'en soixante ans, nous n'avons pas pu mettre un système éducatif qui fonctionne.

C'est un gâchis humain et financier. Ces chiffres, il faut mettre des visages dessus. Ce sont des millions d'êtres humains qui n'ont pas les outils nécessaires pour le XXI^{ème} siècle, et qui sont livrés au mieux au secteur informel. Malgré l'effort financier et les ressources humaines, on ne parvient pas à assurer le minimum d'un système opérationnel et l'échec tend à devenir plus dominant que les réalisations. Le Maroc a pu avoir 600 bacheliers dans les grandes écoles françaises, mais c'est la marge de la marge ! La grande masse est sacrifiée ! Avons-nous un système éducatif qui forme

les gens, ou est-ce ce système qui produit l'échec ? La question qui vient à l'esprit immédiatement : qui en est responsable ?

À un autre niveau, il y a un problème de formation des formateurs et de gestion centralisée de la question des ressources humaines. L'opération DVD (départ volontaire) a porté un coup fatal à l'éducation. Le peu de ressources qu'il y avait est partie, les professeurs formés, en masse, au début des années 1980 vont prendre leur retraite et il n'y a pas de relève adéquate. Il y a un effort important à faire pour former les professeurs et mettre en place des systèmes qui sanctionnent, positivement et négativement les efforts.

Mais si on ne règle pas des problèmes majeurs de gouvernance, on ne règlera pas le problème de l'éducation.

La Charte de l'éducation, c'était il y a quinze ans. Son élaboration et son bilan n'ont pas fait l'objet d'une évaluation sérieuse ni d'un débat public. C'est un problème, car si on continue comme ça, on n'arrivera pas à identifier les responsabilités et à apporter les corrections requises.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation de dégradation plus que de consolidation des acquis.

La Charte prévoyait une décentralisation, confiant la gestion aux Académies. Selon le rapport du Conseil supérieur de l'Enseignement de 2014, les objectifs ne sont pas atteints, surtout sur la gestion des ressources humaines – ce qui a un impact au quotidien sur le fonctionnement des établissements : 20 % d'absentéisme, des professeurs qui obligent les élèves à suivre des cours de soutien en situation de conflit d'intérêt (avec son propre professeur)... Au mieux, le directeur de l'établissement signale les anomalies à l'Académie, qui envoie, des mois plus tard, un avertissement. La gestion des ressources humaines échappe à ceux qui en sont en charge en première ligne, et les attributions du délégué régional sont moins claires qu'avant. C'est d'autant plus dommage que la tendance, dans le monde, est à la responsabilisation des niveaux de base de l'enseignement, pour de meilleures performances. La réussite de la réforme tient à l'autonomie des établissements scolaires. La décentralisation a été bloquée par des enjeux politiques.

Les écoles n'ont pas de budget propre. Un directeur d'établissement ne peut pas avoir de compte bancaire. Même quand il y a un conseil de gestion dans l'établissement (COGES), ils n'ont pas de moyens, les acteurs ne sont pas motivés et les décisions dépendent des Académies de l'éducation. Les conseils de gestion ne sont ni activés ni motivés, alors que la Charte insiste sur l'approche participative.

En 2000, un des objectifs était la généralisation du préscolaire d'ici 2004. En 2015, environ 60 % d'enfants sont supposés « préscolarisés », dont 80 % dans des msid et écoles coraniques. Est-ce que cela correspond à un préscolaire ?

“Si on ne règle pas des problèmes majeurs de gouvernance, on ne règlera pas le problème de l'éducation.”

Un autre objectif était que le privé atteigne 20 % en 2010. En 2015, on est autour de 10,5 %, avec deux ou trois pôles (Casablanca, Rabat-Zaër...) à 12-13 %, mais à 3 % dans la très grande majorité des autres régions. Pas faute de demande, mais de ressources ! Les gens se démènent pour offrir à leurs enfants une scolarité pouvant assurer leur avenir, mais l'écrasante majorité n'a pas les moyens. L'extension du secteur privé dépend du pouvoir d'achat. De plus, le privé dépend en large partie du secteur public de l'éducation, car il n'a pas investi dans la formation des professeurs et ne le fait toujours pas. Dans ces conditions, son extension sera au détriment du public, puisque beaucoup d'enseignants y délaissent leurs cours pour arrondir leurs fins de mois. Donc l'extension du privé est inatteignable d'ici longtemps.

Enfin, la politique des langues. Rien n'a été fait depuis 2008, malgré les études sur les drames occasionnés. J'ai fait des entretiens avec de hauts responsables qui disent ne pas tenir compte des CV en arabe et des étudiants qui découvrent leurs handicaps linguistiques à l'université et sur le marché du travail par la suite. Les politiques de langues, ce sont des choix fondamentaux dont les politiques doivent assumer les responsabilités.

Le noyau du problème de l'éducation, c'est la gouvernance, la responsabilité et la reddition de comptes. D'où le fait qu'il est très difficile de corriger les politiques publiques. Beaucoup d'études ont signalé des dysfonctionnements importants. Actuellement, le ministère prépare une stratégie à horizon 2030. Le Conseil de l'Éducation aussi. Ils travaillent séparément. Qui est responsable de quoi ? Et qui va rendre des comptes ? Entre temps, l'Éducation publique continue à être massacrée. Et ça concerne 90 % des enfants du Maroc. Au bout du compte, je me demande : Qui est responsable de ce massacre ? À qui il profite ?

Pour aller plus loin

La langue des élites

Pierre Vermeren décode le processus de formation des élites au Maroc et en Tunisie. Et donc le système qui y a permis l'émergence de ces élites francophones. Cet ancien professeur au lycée Descartes s'est livré ainsi à un travail de sociologie historique sur les enjeux de la langue dans ce processus. La discrimination par les langues, en particulier par le français, joue dans ce processus un rôle central dans cette « *consécration des élites* ».

École, élite et pouvoir au Maroc et en Tunisie au XX^e siècle
Pierre Vermeren
Éditions Alizés, 2002, 584 p.



L'enseignement supérieur en question

Enseignante-chercheuse à l'Université Moulay Ismaïl de Meknès, Loubna Lahlou essaie de voir ce qui a changé dans l'enseignement supérieur marocain, durant ces dernières années, avec l'introduction des pratiques d'auto-évaluation. Loubna Lahlou est également auteure de *La longue marche du dispositif éducatif et de l'université au Maroc : de La Quarawiyyin à 2009* (Bouregreg, 2010), et de *L'enseignement universitaire court au Maroc (de 1986 à 2009) ou la professionnalisation de l'université* (Bouregreg, 2010).

Essai sur la qualité et l'auto-évaluation dans l'enseignement supérieur - Loubna Lahlou
Éditions Bouregreg, 2013, 463 p. (eBook)



Les défis de la scolarité en milieu rural

Youssef Nait Belaid se penche sur les ressorts sociologiques de la scolarisation et de la déscolarisation en milieu rural. Ce docteur en sciences de l'éducation décrypte la relation entre l'école et la famille et son impact sur le parcours des élèves. Il met également en exergue la démotivation des enseignants qui travaillent en zones rurales. Une des raisons principales du décrochage scolaire.

École, famille et ruralité : les enjeux de la scolarisation et de la déscolarisation - Youssef Nait Belaid
Éditions Afaq Marrakech, 2014, 208 p.



Tribune

Driss Ksikes

Co-auteur du *Métier d'intellectuel*.
Directeur de la collection Les Presses
de l'Université Citoyenne®



Notre école, publique surtout, va mal. Mais qui s'en soucie ? Un ami rappelait l'autre jour dans une énième réunion sur la réforme de l'école, tant reportée, que les classes aisées, tout comme les classes moyennes supérieures, dont nous faisons partie, avons globalement résolu notre problème en payant au prix fort le salut scolaire de nos progénitures. Dans du privé haut de gamme ou dans les écoles de mission étrangère. Le problème quoique étant celui de l'écrasante majorité, n'est pas directement le nôtre. Du coup, nous en parlons comme on parlerait de la culture des céréales d'un pays limitrophe ou

des affaires privées de voisins éloignés dans un salon feutré entre gens bien installés. Calmement. Peut-être même avec quelque nervosité, mais plus pour l'adrénaline que cela procure que pour la souffrance ou l'inquiétude que cela provoquerait. Bref, l'essentiel des personnes qui décident ou débattent du sort de l'école n'en ressentent pas l'effet dans leur chair pour sentir l'urgence du changement et la nécessaire radicalité des choix qu'il faudrait opérer.

Rappeler le désintérêt personnel de l'élite par rapport à cette débâcle explique partiellement une des raisons de son incapacité à sortir notre école de sa léthargie. Ainsi, vu la tendance dominante à l'individualisme et au libéralisme rentier, et le recul des politiques ayant la capacité de prôner et imaginer un vivre ensemble équitable, il semble normal que la réforme de l'école stagne. D'autant que, historiquement, depuis le milieu des années 70, l'État marocain a, coup sur coup, mis l'école entre les mains de conservateurs indifférents au sort des masses, puis entre les mains d'architectes de l'inertie qui ont, chacun à sa manière, fait de l'école un enjeu sécuritaire de préservation de l'ordre établi, plus qu'un levier de créativité et de dynamisme sociétal. Une école de la pensée unique, conformiste, plus qu'un chantier ouvert pour initier à la modernité. C'est l'obsession de préserver ce modèle rétrograde, qui plombe notre école autant. Mais qui s'en soucie vraiment ?



Solidarité & Culture : deux axes forts
pour un engagement citoyen enraciné
dans un Maroc qui change



FONDATION BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

Solidarité & Culture

www.bmci.ma

La création de la Fondation BMCI en 2008 pérennise les actions menées par la BMCI, depuis plus de dix ans, dans les domaines de la Solidarité et de la Culture. Soutenir et développer des actions novatrices pour contribuer au bien-être social et valoriser la culture, tels sont les deux piliers de la politique de mécénat de la Fondation BMCI.

A travers sa Fondation, la BMCI s'affirme comme une banque citoyenne et témoigne de sa volonté de favoriser le dialogue entre le monde bancaire et son environnement social ou culturel.

EDUCATION • HANDICAP • MUSIQUE • EDITION